

Environnement

ENVIRONNEMENT : LA POLITIQUE EUROPÉENNE N'EST PAS À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Emmanuelle Cosse, Nicolas Dalle, Michel Gioria, Bruno Léchevin, Maud Lelievre, Julien Touati

19/05/2019

Pour l'Observatoire de la transition énergétique et sociale de la Fondation Jean-Jaurès, la politique européenne en matière sociale et environnementale n'est pas encore à la hauteur des enjeux. Les prochaines élections européennes représentent l'opportunité d'aller plus loin et de porter l'idée d'un contrat social et écologique européen, autour de trois axes proposés par les membres de l'Observatoire dans une tribune en partenariat avec Le Parisien.

La planète brûle et les populations européennes souffrent. La réponse au défi écologique pourra être porteuse de progrès social ou au contraire contribuer à faire émerger de nouvelles inégalités. D'où l'urgence pour les candidats aux prochaines élections européennes de définir en priorité des politiques publiques justes et vigoureuses, de manière démocratique.

Nous pensons, au sein de l'Observatoire de la transition énergétique et sociale que la Fondation Jean-Jaurès vient de créer, que la politique européenne en matière sociale et environnementale n'est pas encore à la hauteur des enjeux. Les prochaines élections européennes représentent l'opportunité d'aller plus loin et de porter l'idée d'un contrat social et écologique européen fondé sur trois axes.

Le premier axe est la mise en place de politiques industrielles ambitieuses et coordonnées, créatrices d'emplois dans le domaine de la transition. C'est à la fois un enjeu de souveraineté et de cohésion sociale. D'un côté, l'Europe doit maîtriser les technologies qu'elle « consomme » et ne pas dépendre de la Chine ou des États-Unis, s'agissant par exemple des batteries. De l'autre, elle doit offrir des emplois productifs aux Européens dans ce domaine. Les grands champions comme les « petits » (PME innovantes) doivent être concernés. La création d'un droit de recours conjoint du Conseil et du Parlement permettrait de remettre en cause une décision de la Commission européenne en matière de concurrence et assurerait un meilleur contrôle des investissements

étrangers dans les domaines écologiques ou de mobilité. De plus, un renforcement de la politique européenne de recherche et d'innovation en matière de transition énergétique (doublement du budget dédié) doit être réalisé afin que l'Europe définisse le monde énergétique de demain.

Le deuxième axe consiste à assurer un cadre financier efficace pour la transition. Le rôle de la Banque européenne d'investissement (BEI) doit être transformé. La BEI a ainsi vocation à devenir la Banque du climat et de la biodiversité dont tous les investissements doivent être pleinement compatibles avec l'Accord de Paris. Malgré l'état contraint de nos finances publiques, les règles budgétaires doivent être révisées afin d'exclure la prise en compte dans le calcul des déficits publics des investissements de long terme en matière de développement durable. Le budget européen devra être *a minima* doublé et faire l'objet d'un examen annuel de sa compatibilité avec une hausse limitée à 2 degrés de la température.

Le dernier axe doit porter sur la résilience climatique et l'accompagnement social de la transition. En premier lieu, le soutien à l'adaptation au changement climatique (protection des côtes, lutte contre l'effet des canicules) apparaît nécessaire. L'augmentation des moyens financiers pour la transition n'est pas suffisante et doit être accompagnée d'un renforcement de l'ingénierie pour accélérer l'émergence de projets locaux ambitieux. En second lieu, l'accompagnement européen de la transition doit également porter sur les compétences. L'Europe a vocation à être une composante d'un nouveau filet de sécurité des citoyens face aux enjeux de transformation du marché du travail. Par exemple, la formation professionnelle mise en place par les États en faveur des métiers de la transition énergétique doit bénéficier de crédits européens et être en priorité consacrée à la reconversion des secteurs carbonés les plus pénalisés.